

PRIME ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Éclairage extérieur

LA RÉUNION



Saint-Denis

Primes économies d'énergie pour la rénovation de votre éclairage extérieur.

La Prime économies d'énergie est soumise à conditions. Pour en bénéficier, contactez un chargé d'affaires EDF par mail à l'adresse suivante : sei-reunion-mde-b2b@edf.fr

Primes pour les entreprises du secteur tertiaire et les collectivités au 1^{er} mai 2025

| Catégorie | Tertiaire | Collectivités |
|--|----------------------|----------------------|
| Rénovation de votre parc d'éclairage extérieur | 330 €/point lumineux | 330 €/point lumineux |